

Cfdt:

CHEMINOTS

DIRECTION TGV-IC

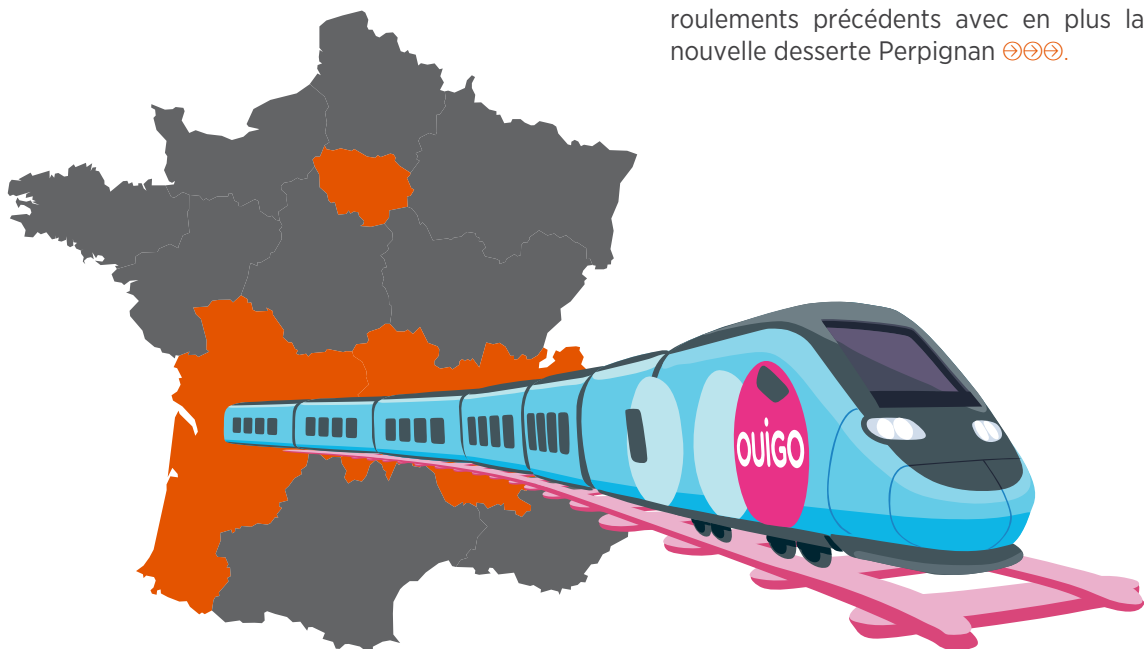
COMMUNICATION CSSCT ROULEMENT

CE QU'IL FAUT RETENIR DE LA COMMISSION ROULEMENT OUIGO

Nos représentant-e-s CFDT ont travaillé de concert avec les remontées des salariés sur l'ensemble de nos périmètres. Les projets de roulements restent soumis à des contraintes budgétaires et réglementaires qui dépassent les prérogatives de nos membres CSSCT.

En effet, l'organisation du travail reste à la main de **l'Employeur**. Une fois le cadre posé, comme à chaque service depuis la création de OUIGO, des critères de QVT

(Qualité de Vie au Travail) viennent compléter les principes de conception de **l'Employeur**, en répondant à des besoins concrets et réels de la part des ASCT. Les projets de roulements pour les périodes C et D se situent dans la continuité des roulements précédents avec en plus la nouvelle desserte Perpignan 🚆🚆.



#1 MARNE LA VALLÉE

La demande d'avancement de la prise de service à 15h58 période C et D pour les Journées S401 S421 est **acceptée par la direction**.

La demande de déplacement du temps managérial prévu le jeudi pour les journées de services S314 S334 S354 et S374 le lundi sur les journées S311 S331 S371 **est acceptée par la direction**.

La demande de suppression de l'accueil embarquement du 7822 en période C et D **est acceptée pour un des deux agents, refusée pour l'autre**.

#2 LYON ST-EXUPÉRY

La demande de suppression de l'AE du 7858 sur la JS L530 **est refusée**. Demande de privilégier les RHR sur les journées dispos en période estivale **est acceptée par la direction**.

La demande de mettre des agents en renfort sur la tournée Perpignan **est refusée par la direction à cause d'un problème de couchage sur Perpignan (peu de places dans les hôtels)**.

#3 BORDEAUX

La demande de deux agents de la résidence de Bordeaux sur le 7659 **est acceptée par la direction**. Une proposition concernant le découché Angoulême sera faite à la direction au SA 2024.

**LA COMMISSION ROULEMENT
OUIGO**

#4 PARIS GARE DE LYON

La demande de suppression de l'Accueil embarquement du 7825 sur le retour du 7858 **est acceptée par la direction**.

La demande de suppression de l'accueil embarquement du 7875 sur le retour du 7822 est refusée par la direction (voir en 2024 si la suppression peut-être envisagée). **Le Refus est motivé par le fait que le cadre d'organisation minimum de cet AE inclut ces deux agents**.

#5 PARIS MONTPARNASSE

Les propositions de modifications de journées sur la résidence de Montparnasse ont été soigneusement étudiées par l'Employeur. Selon lui, les journées sont totalement imbriquées et ne peuvent être mises en œuvre qu'en totalité. Or, les propositions C SSCT ne rentrent pas en grille et occasionnent des conséquences lourdes et unanimement rejetées par la résidence de BDX. La direction rappelle que les propositions doivent être portées pour le bien de tout le collectif et ne peuvent avantager une résidence par rapport à une autre, sauf à obtenir un consensus.

Demande 160/m170 (des CDD de PVA) à récupérer par le roulement (ASCT de PVA) contre M600/ M610 pour les CDD. **Refus** pour cause de diversité des tournées CDD et besoin d'ASCT potentiellement titulaires sur les trains en cas de situation non nominale.

.M050 (tâche X passe Y sur 7612). **Acceptée par la direction**.

.M060 (tâche Y passe X sur 7612). **Acceptée par la direction**.

.M100/M120 (Agent E sur 7660 au lieu de R). **Refusée par la direction**.

.M110/M130 (Agent E sur 7656 au lieu de R). **Refusée par la direction**.

.M140/M160 (Agent E sur 7653 au lieu de R). **Refusée par la direction**.

.M300/M307 (tâche X passe Y sur 7622). **Acceptée par la direction**.

.M320/M327 (tâche A passe B sur 7622). **Acceptée par la direction**.

.M340/M347 (tâche Y passe X sur 7622). **Acceptée par la direction**.

.M360/M367 (tâche B passe A sur 7622). **Acceptée par la direction**.

.M400 (tâche B passe A sur 7642). **Refusée par la direction**, tâche déjà attribuée à Bordeaux.

.M500/M520 (tâche A et X dès le départ de PMP jusqu'à Toulouse). **Accordé par la direction**.

.M700 (tâche X au lieu de Y sur 7806). **Refusée par la direction**, tâche déjà attribuée à PLY.

.M710 (tâche X au lieu de Y sur 7804). **Refusée par la direction**, tâche déjà attribuée à PLY.

.M804/M814 (Coupler à une journée à dispo pour créer un RHR). **Refusée par la direction**, maintien en journées simple.

**Proposition à la commission de la création d'un RHR Poitiers, en tâche «E» et uniquement sur la période C du lundi au jeudi inclus, en considérant de plus que le changement de tâche sera de fait possible et utile à la production:
Aller PS 12h28 - 7653/7660 RHR Poitiers, le lendemain 7641/7642 FS 22h38 à PMP.**

